

Image not found or type unknown



Litiges salarié et employeurs

Par **janice**, le **06/02/2008** à **19:34**

bonjour, nous avons un ouvrier ayant abandonné son poste pour travailler pour quelqu'un d'autre, cet ouvrier nous l'avons fait venir de l'étranger cela fait cinq ans de cela, il ne nous a donné aucune explication cela fait un mois qu'il ne vient plus travailler chez nous ; je voudrais savoir quels sont mes recours et à quel droit de le renvoyer chez lui afin que l'entreprise qu'il a embauché fasse les mêmes démarches que nous